



Mouvement Pact Arim  
pour l'Amélioration de l'Habitat  
Pact Arim Dordogne



**MAITRE D'OUVRAGE :**

**Commune de 24340 LA ROCHEBEAUCOURT et ARGENTINE**

---

**REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN  
2 LOGEMENTS**

**24340 LA ROCHEBEAUCOURT et ARGENTINE**

---

**Dossier DCE / MAI 2009**

---

**C . C . T . P  
LOT 04 - PLATRERIE**

## Sommaire

<b>PRESCRIPTIONS GENERALES</b> .....	2
<b>04.1 DEFINITION DE LA PRESTATION</b> .....	2
<b>04.2 DOCUMENTS TECHNIQUES/NORMES</b> .....	2
<b>04.3 QUALITE DES MATERIAUX/MISE EN OEUVRE</b> .....	2
<b>04.3.1 GENERALITES</b> .....	2
<b>04.3.2 DOUBLAGES</b> .....	2
<b>04.3.3 CLOISONS</b> .....	2
<b>04.3.4 PLAFONDS</b> .....	3
<b>04.3.5 ISOLATIONS</b> .....	3
<b>04.3.6 ECHAFAUDAGE/PROTECTION/SANTE/NETTOYAGE</b> .....	3
<b>04.3.7 MANUTENTION/PROTECTION</b> .....	3
<b>DESCRIPTION DES OUVRAGES</b> .....	4
<b>04.4 NOTA</b> .....	4
<b>04.5 DOUBLAGES</b> .....	4
<b>04.5.1 PLAQUES DE PLATRE/LAINE DE VERRE</b> .....	4
<b>04.5.2 FOURRURES/PLAQUES DE PLATRE/ISOLATION</b> .....	5
<b>04.5.3 MONTANTS/PLAQUES DE PLATRE</b> .....	5
<b>04.6 CLOISONS DE DISTRIBUTION</b> .....	6
<b>04.6.1 PLAQUES DE PLATRE</b> .....	6
<b>04.7 PLAFONDS</b> .....	7
<b>04.7.1 FOURRURES/PLAQUES</b> .....	7
<b>04.7.2 FOURRURES/PLAQUES/ISOLATION</b> .....	7
<b>04.8 TRAPPE</b> .....	7
<b>04.8.1 ACCES COMBLES "HORIZONTALE"</b> .....	7
<b>04.9 DIVERS</b> .....	8
<b>04.9.1 POSE D'HUISSERIES</b> .....	8
<b>04.9.2 PRTOTECTION/SANTE/NETTOYAGE</b> .....	8

## **PRESCRIPTIONS GENERALES**

### **04.1 DEFINITION DE LA PRESTATION**

Le CCTP du présent lot concerne les travaux de PLATRERIE et ISOLATION à exécuter pour la réhabilitation de l'ancien presbytère en 2 logements - 24340 LA ROCHEBEAUCOURT ET ARGENTINE.

### **04.2 DOCUMENTS TECHNIQUES/NORMES**

Les entreprises seront soumises pour l'exécution de leurs travaux, aux clauses et spécifications des documents ci-après, sachant que cette liste n'est pas limitative :

DTU 25.222

Plafonds fixés. Plaques de plâtre à enduire. Plaques de plâtre à parement lisse.

DTU 25.232

Plafonds suspendus. Plaque de plâtre à enduire. Plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues.

DTU 25.41

Ouvrages de plaques de parement en plâtre - Plaques à faces cartonnées.

DTU 25.42

Ouvrage de doublage

Elles seront soumises en outre, aux prescriptions des textes réglementaires en vigueur au moment de l'exécution des travaux, notamment :

- Cahier des prescriptions techniques du CSTB d'exécution des revêtements muraux collés n° 1369 et 1370 (mortier colles et ciment colle en milieu caséine)
- Normes françaises qualitatives et dimensionnelles
- Arrêté du 31 janvier 1986, relatif à la protection des bâtiments contre l'incendie.
- Règles de sécurité dans les Etablissements Recevant du Public.
- Toutes normes et DTU en vigueur à la remise des offres.
- Norme NF P 03-001 régissant les marchés privés.

### **04.3 QUALITE DES MATERIAUX/MISE EN OEUVRE**

#### **04.3.1 GENERALITES**

L'entreprise titulaire du présent lot devra fournir tous les échantillons nécessaires lors de la première réunion de chantier où elle sera convoquée afin que l'Architecte puisse entériner ses choix. Les matériaux utilisés seront de première qualité et seront conformes aux spécifications des Normes NF, dans tous les cas, les provenances (non spécifiées dans le présent CCTP) seront soumises à l'agrément de l'Architecte.

Il est rappelé que la notion de similitude (techniquement équivalent) appartient à l'Architecte. En cas de divergence de vue avec l'entrepreneur, celui-ci sera tenu de mettre en oeuvre le matériau indiqué en référence au présent CCTP.

#### **04.3.2 DOUBLAGES**

A- Complexe plaque de plâtre sur ossature métallique

- Complexe composé d'une ossature métallique horizontale et verticale avec appuis intermédiaire suivant nécessité sur laquelle sera vissée sur la même face une ou plusieurs plaque de plâtre d'épaisseur variable.
- Incorporation possible de panneaux semi-rigides de laine de verre à mettre en oeuvre entre ces ossatures.
- Le traitement des joints de plaques sera réalisé conformément aux prescriptions du fabricant.

#### **04.3.3 CLOISONS**

A- Plaques de plâtre

- Complexe composé d'une ossature métallique horizontale et verticale (section des profils d'ossature et entraxe à définir en fonction des hauteurs ou des affaiblissements acoustiques recherchés) sur laquelle est vissée de part et d'autre une ou plusieurs plaque de plâtre d'épaisseur variable (épaisseur et nombre de plaques en fonction de l'affaiblissement acoustique ou résistance au feu recherchée).
- Incorporation possible de panneaux de laine de verre à mettre en oeuvre entre ces ossatures.
- Le traitement de joints de plaques sera réalisé conformément aux prescriptions du fabricant.

#### 04.3.4 **PLAFONDS**

##### 04.3.4.1 **Plaques de plâtre**

- A- Plaques de plâtre**
- Complexe composé d'une ossature horizontale ou rampante reprise sur des suspentes ou tiges filetées (le type et la section des profils sont définis suivant le comportement au feu et l'acoustique recherchés ainsi que des différentes hauteurs de plénum).
  - Sur cette ossature mise en place d'une ou plusieurs plaques de plâtre d'épaisseur variable épaisseur et nombre en fonction de l'affaiblissement acoustique et comportement au feu recherchés).
  - Le traitement des joints de plaques sera réalisé conformément aux prescriptions du fabricant.

#### 04.3.5 **ISOLATIONS**

- A- En doublage**
- Laine de verre en panneaux semi-rigide d'épaisseur variable en fonction de la résistance thermique recherchée.
  - Ces panneaux seront revêtus d'un pare vapeur (cote chauffe) et rejointoyés d'une bande adhésive à la jonction de chaque panneau
- B- En cloisons et gaines**
- Laine de verre en rouleau renforcé d'un voile de verre destiné à l'isolation acoustique des cloisons de distribution.
  - Les panneaux seront découpés en fonction de la hauteur des cloisons.
- C- En plafonds**
- En rouleau
    - Laine de verre en panneau monocouche de forte épaisseur posée à joint vif revêtu d'un pare vapeur (cote chauffé) à dérouler sur des plafonds en plaques de plâtre.

#### 04.3.6 **ECHAFAUDAGE/PROTECTION/SANTE/NETTOYAGE**

- A- Protection/Coordination/Santé/Sécurité**
- L'entreprise devra respecter les obligations en matière de coordination pour la santé et la sécurité conformément à la loi n° 93-1418 du 31.12.94, ainsi que les conditions prévues au Code du Travail et des règlements en vigueur.
  - Elle devra aussi tenir compte des demandes énumérés dans le rapport du coordonnateur S.P.S
- B- Nettoyage**
- L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention.
  - La Maitrise d'Oeuvre se laisse le droit de nommer une entreprise pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avère pas satisfaisant.
  - Il va de soi que le montant de ces travaux serait imputé sur le marché du présent lot
- C- Traitement des gravois et déchets**
- Chaque entreprise aura à sa charge exclusive le tri et le recyclage de ses déchets
  - Ce tri et de recyclage seront réalisés de façon journalière afin que le chantier soit propre en permanence
  - Si des gravats venaient à être stockés sur le chantier sans être évacués dans les 48 heures, les travaux d'évacuation et de recyclage seront commandés à une autre entreprise à la charge de la ou des entreprises responsables.

#### 04.3.7 **MANUTENTION/PROTECTION**

- A- Manutention**
- Toutes les opérations, frais et faux frais relatifs aux transports, manœuvres et manutentions diverses, et durant les travaux des autres corps d'état, traçage, pose, réglage, ajustages, mise en état de fonctionnement, etc... concernant les ouvrages du présent lot, sont à la charge de l'entrepreneur
- B- Protection**
- **L'entreprise est entièrement responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception**
  - Elle devra prendre toutes les précautions pour que ses ouvrages ne soient pas détériorés compte tenu des aléas du chantier
  - Elle devra aussi lors de travaux sur des bâtiments existants prévoir toutes les protections nécessaires des ouvrages à conserver.

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

L'entreprise devra:

- La fourniture, la pose et la manutention de tous ses matériaux.
- L'implantation des cloisons avant pose des huisseries par le menuisier en coordination avec l'Architecte
- Se rapprocher des entreprises concernées qui doivent mettre en place tous leurs renforts nécessaires, et rester en contact avec les lots techniques

La qualité de la réalisation des isolants est un élément à prendre très au sérieux. L'Architecte se réserve le droit de faire dévisser les plaques pour en vérifier l'exécution

Le phasage du chantier est à prévoir de façon à ce que ces éléments puisse être pris en compte.

Les détails de pose fournis par le fournisseur devront être suivis rigoureusement ainsi que les ajustements demandés par l'Architecte en fonction des spécifications du chantier.

04.4

### NOTA

Tous les ouvrages devront être réalisés avec toutes les précautions requises dans les conditions telles, qu'ils présentent toutes les qualités de solidarité et de durée.

Il est expressément spécifié que l'entrepreneur devra l'exécution complète et parfaite de la totalité de ses ouvrages, façons et fournitures nécessaires pour obtenir celle-ci dans le respect des règles de l'art, les DTU et Normes en vigueur au moment de la réalisation des travaux.

L'entrepreneur est censé inclure dans son prix le chiffrage de tous les éléments matériels ou travaux nécessaires à une bonne réalisation des ouvrages et compléter de part sa connaissance les manques éventuels du CCTP.

L'entreprise devra se conformer aux indications, recommandations et obligations du Plan Général de Coordination joint au présent appel d'offre pour l'élaboration de son prix.

De plus l'entrepreneur devra prévoir tous les travaux indispensables, dans l'ordre général et par analogie étant entendu qu'il doit assurer le complet et parfait achèvement des travaux prévus ou non au CCTP ci-après, conformément aux règles de l'art et de la bonne construction et ce, sans qu'il puisse prétendre à aucune majoration du prix forfaitaire pour raison d'omission aux plans, CCTP, aux avant-métrés de leur importance et de leur nature, et qu'il a suppléé par ses connaissances professionnelles aux détails qui pourraient être omis

Toutes modifications que pourrait apporter l'entreprise sur les plans d'Architecte en amont de réalisation devront être formulées par écrit à celui-ci pour accord

L'entreprise devra avoir une parfaite connaissance des plans EDL (Etat des Lieux) et Plans Projet - Toutes remarques et questions se rapportant au projet devront être stipulées par écrit sur feuille séparée en complément de l'offre

Pour tous travaux dans bâtiment existant l'entreprise sera tenue de se rendre sur place afin d'en estimer les travaux à exécuter et notamment en ce qui concerne les démolitions.

04.5

### DOUBLAGES

04.5.1

#### PLAQUES DE PLATRE/LAINE DE VERRE

Doublages des Ets ISOVER référence CALIBEL 10+30 composé de:

- Polyane de 200 microns en pied (remontée 10cm)
- Isolant laine de verre de 30mm
- Plaques de plâtre de 10mm (classement M1)
- Plots de mortier adhésif MAP sur murs plâtrés après préparation pour un parfait encollage
- Traitement des joints
- Touts les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions du fabricant, DTU et Normes en vigueur.

Localisation :

#### LOGEMENT 1

- En ébrasements des ouvertures

#### LOGEMENT 2

- En ébrasements des ouvertures

## 04.5.2 **FOURRURES/PLAQUES DE PLATRE/ISOLATION**

### 04.5.2.1 **Sur murs existants**

Doublages des Ets ISOVER référence Optima et PLACOPLATRE ou techniquement équivalent composé de:

- Un polyane de 200 microns remonté sur 10cm
- Ossature composée de lisses Clp Optima en partie basse et haute, fourrures Optima 240 verticales d'entraxe 0,60m et comportant un appui intermédiaire (appui Optima 2 ou appui manivelle Optima) situé à 1,35m du sol clipsé sur fourrure Optima 240 horizontale (pour l'appui Optima 2) ou vissé dans le mur (pour l'appui manivelle Optima)
- Un isolant en panneau semi-rigide GR 32 revêtu Kraft de 100mm d'épaisseur (R=3,10m<sup>2</sup>.K/W)
- Une plaque de plâtre de 13mm (classement M1) vissée sur l'ossature ci-dessus
- Traitement des joints et bourrage soigné en sol
- Baguettes métalliques sur tous les angles saillants horizontaux et verticaux
- Compris tous accessoires pour une parfaite finition
- Toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur

Nota:

- Ces doublages seront réalisés de plancher à plafond
- Prévoir des plaques de "Qualité Marine" dans les locaux humides
- Prévoir également au présent lot en accord avec l'entreprise du lot électricité toutes les sujétions d'incorporation des canalisations d'électricité dans ces cloisons ainsi que toutes les découpes pour encastrement des boîtes et scellement de ces boîtes après la pose
- Le raccordement avec le Calibel devra être particulièrement bien soigné de façon à éviter les ponts thermiques.

Localisation :

#### LOGEMENT 1

- Rez de chaussée
  - Murs extérieurs du salon/Cuisine
  - Entrée
  - Murs extérieurs du vestibule, chambre 1
- Etage
  - Murs extérieurs salle d'eau, cage escalier et chambre 2

#### LOGEMENT 2

- Rez de chaussée
  - Murs extérieurs entrée, cuisine, repas
- Etage
  - Murs extérieurs dégagement, chambres 1 et 2, et salle d'eau

## 04.5.3 **MONTANTS/PLAQUES DE PLATRE**

Doublage des Ets PLACOPLATRE ou techniquement équivalent composé de:

- Un polyane de 200 microns en pied remontée de 10 cm.
- Ossature horizontale et verticale en rails et montants simple ou double d'entraxe 60cm compris pattes à scellements d'entraxe 1,50ml si nécessaires
- Une plaque de plâtre de 13mm (classement M1) vissée sur l'ossature ci-dessus
- Traitement des joints et bourrage soigneux en pied et en tête si nécessaire
- Baguettes métalliques sur tous les angles saillants horizontaux et verticaux
- Toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Nota:

- Ces doublages seront réalisés de plancher à plancher
- Prévoir des plaques de "Qualité Marine" dans les locaux humides
- Prévoir également au présent lot en accord avec l'entreprise du lot électricité toutes les sujétions d'incorporation des canalisations d'électricité dans ces cloisons ainsi que toutes les découpes pour encastrement des boîtes et scellement de ces boîtes après pose.

Localisation :

#### LOGEMENT 1

- Rez de chaussée
  - Sur mur de refend chambre 1 et WC
- Etage
  - Sur mur de refend chambre 2 et salle d'eau

#### LOGEMENT 2

- Rez de chaussée
  - Sur murs de refends cuisine, WC
- Etage

- Sur murs de refends salle d'eau, Sas, WC, chambre 1 et chambre 2

## 04.6 **CLOISONS DE DISTRIBUTION**

### 04.6.1 **PLAQUES DE PLATRE**

#### 04.6.1.1 **Section 72/48 "avec isolant"**

Cloison des Ets PLACOPLATRE et ISOVER ou techniquement équivalent composée de :

- Un polyane de 200 microns en pied remontée de 10cm de part et d'autre
- Une ossature horizontale R48 et verticale M48, montant simple ou double d'entraxe approprié
- Deux plaques de plâtre de 13mm (classement M1) vissées sur l'ossature ci-dessus
- Un isolant P.A.R de 45mm
- Traitement des joints et calfeutrements
- Baguettes métalliques sur tous les angles saillants horizontaux et verticaux
- Toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Nota:

- Ces cloisons seront réalisées des sols aux plafonds
- Prévoir des plaques de "qualité marine" dans les pièces humides

Localisation :

#### **LOGEMENT 1**

- Rez de chaussée
- Entre salon et entrée
- Entre chambre 1 et vestibule/WC

#### **LOGEMENT 2**

- Rez de chaussée
- Ensemble des cloisons de distribution suivant plan
- Etage
- Ensemble des cloisons de distribution suivant plan

#### 04.6.1.2 **Section SAA 120 "avec isolant"**

Cloison des Ets PLACOPLATRE série SAA 120 et ISOVER ou techniquement équivalent composée de:

- Un polyane de 200 microns en pied remontée de 10cm de part et d'autre
- Une ossature horizontale R48 et verticale M48, montant double d'entraxe approprié à la hauteur
- Quatre plaques de plâtre de 13mm (classement M1) vissées sur l'ossature ci-dessus
- Un isolant P.A.R de 60mm
- Traitement des joints et calfeutrements
- Baguettes métalliques sur tous les angles saillants horizontaux et verticaux
- Toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Tenue au feu: CF 1 heure

Affaiblissement acoustique: 62 dB(A)

Nota:

- Ces cloisons seront réalisés de sol à plafond
- Prévoir des plaques de "qualité marine" dans les pièces humides
- L'entreprise devra prévoir dans son offre la réservation pour mise en place de coffrets électrique (fourniture et pose de coffrets au lot Electricité).

Localisation :

#### **LOGEMENT 1**

- Rez de chaussée
- Entre WC et cuisine du logement 2
- Entre chambre 1 et entrée du logement 2
- Etage
- Entre salle d'eau et salle d'eau logement 2
- Entre chambre 2 et dégagement du logement 2

## 04.7 PLAFONDS

### 04.7.1 FOURRURES/PLAQUES

Plafond des Ets PLACOPLATRE ou techniquement équivalent mis en oeuvre sous plafond CF composé de:

- Ossature primaire en Stil F 530 compris suspentes et tiges filetées
- Cornières latérales.
- Une plaque de plâtre de 13mm feu (Classement M1) vissée sur l'ossature ci-dessus.
- Un traitement des joints suivant prescriptions du fabricant
- Toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Localisation :

#### LOGEMENT 1

- Rez de chaussée
- WC, vestibule, chambre

#### LOGEMENT 2

- Rez de chaussée
- Ensemble de ce niveau à l'exception du salon

### 04.7.2 FOURRURES/PLAQUES/ISOLATION

Plafond des Ets PLACOPLATRE et ISOVER ou techniquement équivalent composé:

- Ossature horizontale F530 avec suspentes appropriée fixées dans les solives
- Une plaque de plâtre de 15mm (Placoflam-Classement M1) vissée sur l'ossature ci-dessus
- Un isolant IBR Contact (R=6,00m°C/W) posé sur une ossature indépendante entre solives afin de ne pas reposer sur le plafond.
- Traitement des joints

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Tenue au feu: CF 1/2h avec P.V n°93.36105.

Localisation :

#### LOGEMENT 1

- Rez de chaussée
- Salon/Cuisine
- Entrée
- Etage
- Ensemble de ce niveau

#### LOGEMENT 2

- Etage
- Ensemble de ce niveau

## 04.8 TRAPPE

### 04.8.1 ACCES COMBLES "HORIZONTALE"

L'entreprise devra:

- La mise en place de trappe PVC isolé compris cadre (fourniture par le lot enueries bois)
- Façon de trémie
- Toutes sujétions de mise en oeuvre et fixatons.

Localisation :

#### LOGEMENT 1

- Accès aux combles - positionnement suivant plan

04.9 **DIVERS**

04.9.1 **POSE D'HUISSERIES**

L'entreprise devra la pose des huisseries fournies par le titulaire du lot Menuiseries bois après vérifications du nombre et de leurs états.

Seule les huisseries dans cloisons placo seront à poser par le présent lot, les autres seront posées par le lot Menuiseries bois.

Localisation :

**LOGEMENT 1**

- Rez de chaussée et étage
- Ensemble des huisseries dans cloisons placo

**LOGEMENT 2**

- Rez de chaussée et étage
- Ensemble des huisseries dans cloisons placo

04.9.2 **PROTECTION/SANTÉ/NETTOYAGE**

**A- Protection/Coordination/Santé/Sécurité**

- L'entreprise devra respecter les obligations en matière de coordination pour la santé et la sécurité conformément à la loi n° 93-1418 du 31.12.94, ainsi que les conditions prévues au Code du Travail et des règlements en vigueur.

**B- Nettoyage**

- L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention.
- La Maitrise d'Oeuvre se réserve le droit de nommer une entreprise pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avère pas satisfaisant.
- Il va de soi que le montant de ces travaux serait imputé sur le marché du présent lot

**C- Traitement des gravois et déchets**

- Chaque entreprise aura à sa charge exclusive le tri et le recyclage de ses déchets  
Ce tri et de recyclage seront réalisés de façon journalière afin que le chantier soit propre en permanence
- Si des gravats venaient à être stockés sur le chantier sans être évacués dans les 48 heures, les travaux d'évacuation et de recyclage seront commandés à une autre entreprise à la charge de la ou des entreprises responsables.



Mouvement Pact Arim  
pour l'Amélioration de l'Habitat  
Pact Arim Dordogne



**MAITRE D'OUVRAGE :**

**Commune de 24340 LA ROCHEBEAUCOURT et ARGENTINE**

---

**REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN  
2 LOGEMENTS**

**24340 LA ROCHEBEAUCOURT et ARGENTINE**

---

**Dossier DCE / MAI 2009**

---

**D . P . G . F  
LOT 04 - PLATRERIE**

# **LOGEMENT 1**

	U	Quantité	Prix en €	Total en €
<b>DESCRIPTION DES OUVRAGES</b>				
04.5				
<b>DOUBLAGES</b>				
04.5.1				
<b>PLAQUES DE PLATRE/LAINE DE VERRE</b>				
Calibel 10+30	M2	19		
04.5.2				
<b>FOURRURES/PLAQUES DE PLATRE/ISOLATION</b>				
04.5.2.1				
<b>Sur murs existants</b>				
Doublage Optima mur - isolation de 100mm	M2	114,50		
04.5.3				
<b>MONTANTS/PLAQUES DE PLATRE</b>				
Plaques de plâtre sur rails	M2	27,00		
04.6				
<b>CLOISONS DE DISTRIBUTION</b>				
04.6.1				
<b>PLAQUES DE PLATRE</b>				
04.6.1.1				
<b>Section 72/48 "avec isolant"</b>				
Plaque standard -	M2	65,50		
Plus-value pour plaques marine	M2	36,50		
04.6.1.2				
<b>Section SAA 120 "avec isolant"</b>				
Plaque standard	M2	14,00		
Plus-value pour plaques marine	M2	17,50		
04.7				
<b>PLAFONDS</b>				
04.7.1				
<b>FOURRURES/PLAQUES</b>				
L'ensemble	M2	18,00		
04.7.2				
<b>FOURRURES/PLAQUES/ISOLATION</b>				
L'ensemble	M2	55,50		
04.8				
<b>TRAPPE</b>				
04.8.1				
<b>ACCES COMBLES "HORIZONTALE"</b>				
De 60/60	U	1		
04.9				
<b>DIVERS</b>				
04.9.1				
<b>POSE D'HUISSERIES</b>				
Pour l'ensemble	U	6		
04.9.2				
<b>PRTOTECTION/SANTE/NETTOYAGE</b>				
L'ensemble.	Ens			

## Récapitulatif

**Total Lot N°04 Plâtrerie**

**Montant HT**

**Montant TVA (19,60%)**

**Montant TTC**

# **LOGEMENT 2**

	U	Quantité	Prix en €	Total en €
<b>DESCRIPTION DES OUVRAGES</b>				
04.5				
04.5.1				
04.5.2				
04.5.2.1				
04.5.3				
04.6				
04.6.1				
04.6.1.1				
04.7				
04.7.1				
04.7.2				
04.9				
04.9.1				
04.9.2				

## Récapitulatif

**Total Lot N°04 Plâtrerie**

**Montant HT**

**Montant TVA (19,60%)**

**Montant TTC**